

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL  
DU SIVOM DES SAISIES  
DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2007 A 15 HEURES**

**Présents : Membres élus**

Mmes GIORIA Mireille - DETRAZ Christiane - DUFFET Jacqueline  
MM. LALO Jacques - BAPTENDIER Julien - MARIN LAMELLET Bernard -  
APPLAGNAT Camille - GACHET Marcel - BERTHOD Paul - REBORD Jean Luc

**Encadrement SIVOM**

Melle DEVILLE Monique  
M. BOCHET René

**Excusés : Membres élus**

Mme RIMBOUD Elisabeth  
M. BEROD Alain (pouvoir à Mme DETRAZ Christiane)

**Receveur Syndical :**

M. MATHIEU Stéphane

**Régie des remontées mécaniques :**

M. FRISON Michel

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Madame la Présidente ouvre la séance à 15 heures.

Elle demande à l'assemblée de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :  
« Convention relative à l'alimentation en eau potable de la commune de Notre Dame de Bellecombe à partir du SIVOM des Saisies ».

Lecture est faite des délibérations prises lors du comité syndical du 27 septembre 2007. Le compte rendu de cette réunion est approuvé à l'unanimité.

**TARIFICATIONS DIVERSES**

Le Comité Syndical accepte les différentes propositions de tarifs suivantes :

**Mise à disposition d'engins avec chauffeur**

- Engin de déneigement
  - Engin de 160 CVS..... 112.00 € TTC l'heure
  - Engin de 200 CVS..... 153.00 € TTC l'heure
  - Engin de 60 CVS..... 50.00 € TTC l'heure
- Unimog..... 125.00 € TTC l'heure
- Trafic 4 x 4..... 42.00 € TTC l'heure
- Compresseur..... 12.00 € TTC l'heure

**Jetons borne flot bleu** 2.00 €

**Déneigement**

Commerce.....	2 425 €
Décharge à neige.....	658 €

**Tarifs de l'eau :** la part SIVOM du prix du m<sup>3</sup> d'eau consommé n'a pas été réévalué depuis 2001. Les membres du comité syndical décident de maintenir ce tarif.

#### **Horodateurs camping cars**

5.00 €	les 4 heures
7.00 €	les 24 heures
14.00 €	les 48 heures
21.00 €	les 72 heures
28.00 €	les 96 heures
35.00 €	les 120 heures

#### **Redevance pour implantation d'activités**

260 € par mois

130 € par mois par activité supplémentaire

### **RETRAIT DE LA COMMUNE DE COHENNOZ DU SIVOM DES SAISIES**

Madame la Présidente expose au comité syndical :

- le projet de pacte de retrait de la commune de Cohennoz du SIVOM des Saisies.
- que par délibération en date du 10 décembre 2007 le conseil municipal de Cohennoz a sollicité le retrait de sa commune du SIVOM des Saisies.

Après avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le retrait de la commune de Cohennoz du SIVOM des Saisies.

### **CLASSEMENT EN RESERVE NATURELLE REGIONALE DU SITE NATURA 2000**

Après exposé de Madame la Présidente, le comité syndical se prononce par 7 voix pour et 3 contre (élus de Villard sur Doron) pour que l'ONF engage auprès de la Région Rhône Alpes une étude d'opportunité pour le classement en réserve naturelle régionale du site Natura 2000 (tourbières des Saisies). Il est précisé que cet accord ne préjuge pas de la position du SIVOM sur les suites à donner à cette étude.

### **AFFAIRES FONCIERES**

Le comité syndical accepte les ventes suivantes :

- Vente à la SARL CHOMESI au lieu dit « chenavelle » d'une parcelle de terrain pour la réalisation de parkings.
- Vente du terrain d'emprise de l'ancienne station d'épuration à la Communauté de Communes du Beaufortain pour l'euro symbolique.
- Accepte de constituer une servitude de cour commune avec la SCI les Carons sur une parcelle située au lieu dit « les halles ».
- Régularisation ventes et échanges de terrains pour l'emprise du lotissement de Bellavaux.

### **POINT SUR LE DENEIGEMENT**

Chaque saison le SIVOM lance une consultation auprès de plusieurs entreprises pour la mise à disposition de camions et chargeuses avec chauffeurs. Seules deux entreprises ont répondu.

Chargeuses : - mise à disposition d'un engin avec chauffeur par l'entreprise  
MABBOUX

- Renfort pour des besoins ponctuels - entreprise SPECIA D.

Evacuation par camion : - entreprise MORAND

- entreprise BTP

- entreprise MABBOUX

Prestataire de service (en remplacement d'un agent en arrêt de travail) :

M. BRAISAZ Jean Paul

## **POINT SUR LA RESTRUCTURATION DU SIVOM ET DE SES STATUTS**

Madame la Présidente et le cabinet MAZARS ont présenté aux conseillers municipaux de Villard sur Doron, Crest Voland et Hauteluca l'évolution de la structure « SIVOM des Saisies » et de ses statuts.

## **CONVENTION EAU AVEC NOTRE DAME DE BELLECOMBE**

Les élus du SIVOM prennent connaissance du projet de convention de fourniture d'eau à intervenir entre le SIVOM et la Commune de Notre Dame de Bellecombe. Après étude des termes de la convention, le comité syndical émet les réserves suivantes :

- Rajouter l'entretien du réseau et des pompes.
- Prendre en compte dans le même temps le réseau du lieu dit « La Culas ».
- Modifier la répartition de la prise en charge comme suit : 70 % Notre Dame de Bellecombe et 30 % SIVOM des Saisies.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Madame la Présidente informe les élus de l'installation d'un deuxième médecin, le Docteur RAYNAUD, sur la station des Saisies à compter du 22 décembre 2007. Il est situé dans le bâtiment rénové de la Mouanda.

Suite au « Nordic festival » qui s'est déroulé le week-end dernier, M. FRISON Michel indique que pour une première édition, le bilan est globalement positif.

Le Comité Syndical :

- ◆ Confirme le fonctionnement du parking réservé aux travailleurs saisonniers de la station.
- ◆ Accepte de verser à l'office du tourisme des Saisies et au club des sports une avance de 3 mois sur la subvention 2008.
- ◆ Autorise, en cas de chutes de neige exceptionnelles, le dépassement du contingent mensuel de 25 heures supplémentaires pour le personnel du SIVOM.

La Présidente,  
Mireille GIORIA